

STABILITÉ DU NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR PRIVÉ
EN ILE-DE-FRANCE
Début de la campagne 2016/2017

A fin janvier 2017, 47 816 contrats d'apprentissage du secteur privé, débutés depuis juin 2016, ont été déposés dans la base Ariane en Ile-de-France¹.

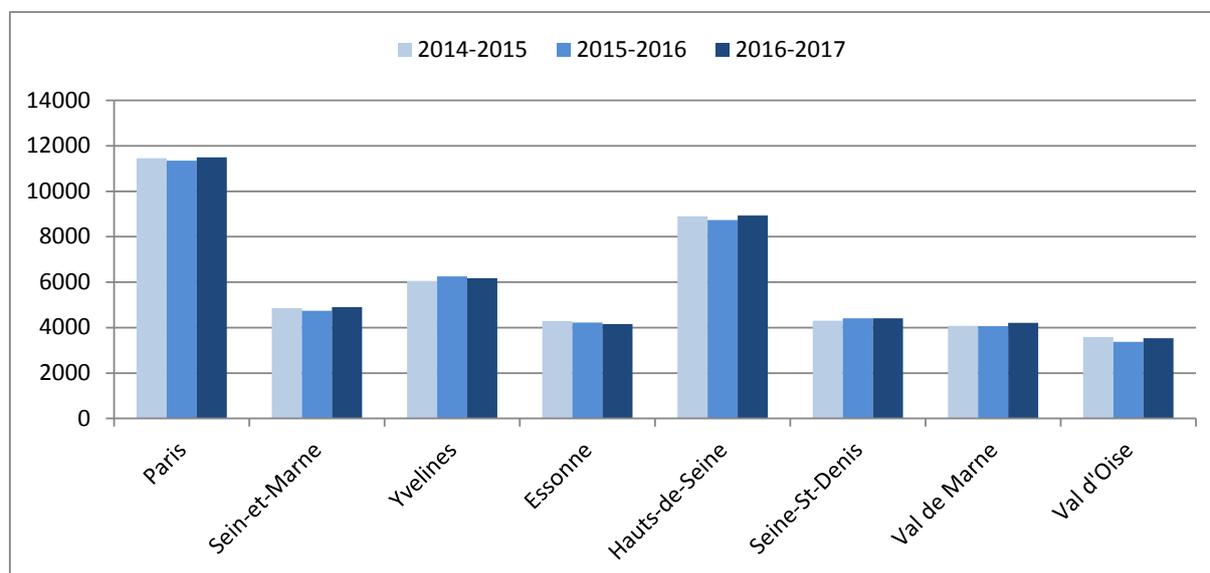
La grande majorité des contrats de la campagne 2016/2017² est maintenant saisie.

Par rapport aux contrats enregistrés à la même époque lors des campagnes précédentes, le nombre de contrats est stable.

Les contrats de deux ans restent les plus nombreux (49 %), suivis des contrats d'un an (42 %).

Les employeurs

Nombre de contrats d'apprentissage conclus selon le département de l'établissement employeur



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

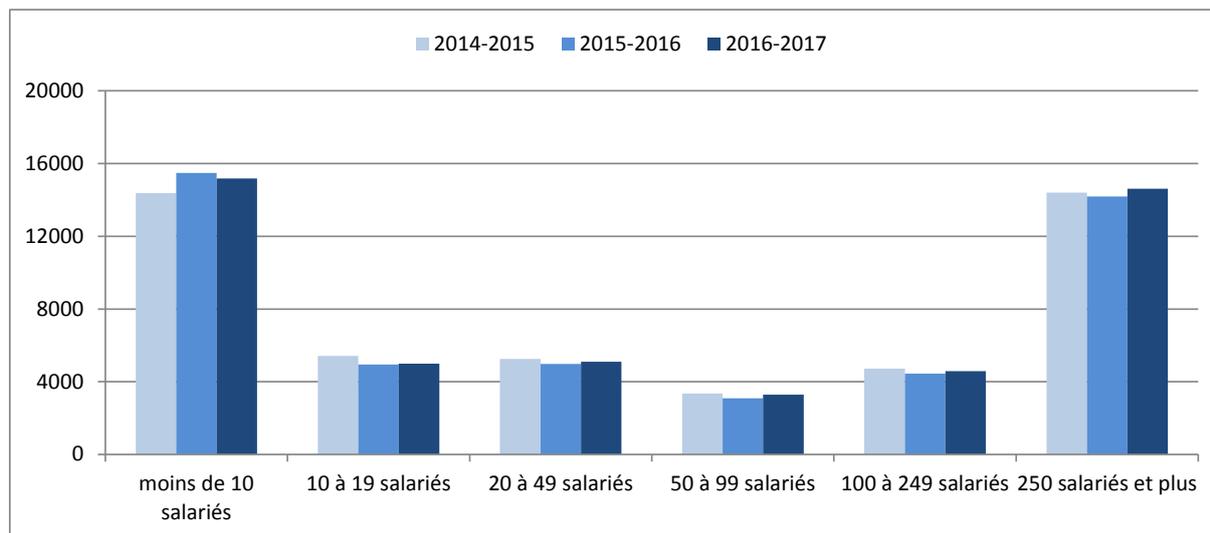
Champs : contrats d'apprentissage du secteur privé, hors contrats conclus suite à la rupture d'un précédent contrat.

¹ Les contrats d'apprentissage public ne sont pas inclus. Par ailleurs, les contrats conclus après la rupture anticipée d'un précédent contrat ne sont pas comptabilisés. Le total concerne donc les premiers contrats et les contrats faisant suite à un contrat antérieur qui s'est achevé à la date prévue.

² Les campagnes sont définies du 1^{er} juin N-1 au 31 mai N. La campagne 2016/2017 a commencé le 1^{er} juin 2016 et s'achèvera le 31 mai 2017.

Le nombre de contrats évolue peu sur la durée des trois dernières campagnes. La Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine ont davantage de contrats en 2016/2017 mais ne font que revenir au niveau d'il y a trois ans. La hausse constatée l'année dernière dans les Yvelines marque le pas. Une augmentation plus marquée s'observe dans le Val-de-Marne (+3,2 % sur 3 ans).

Nombre de contrats d'apprentissage conclus par taille de l'établissement employeur



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Champs : contrats d'apprentissage du secteur privé, hors contrats conclus suite à la rupture d'un précédent contrat.

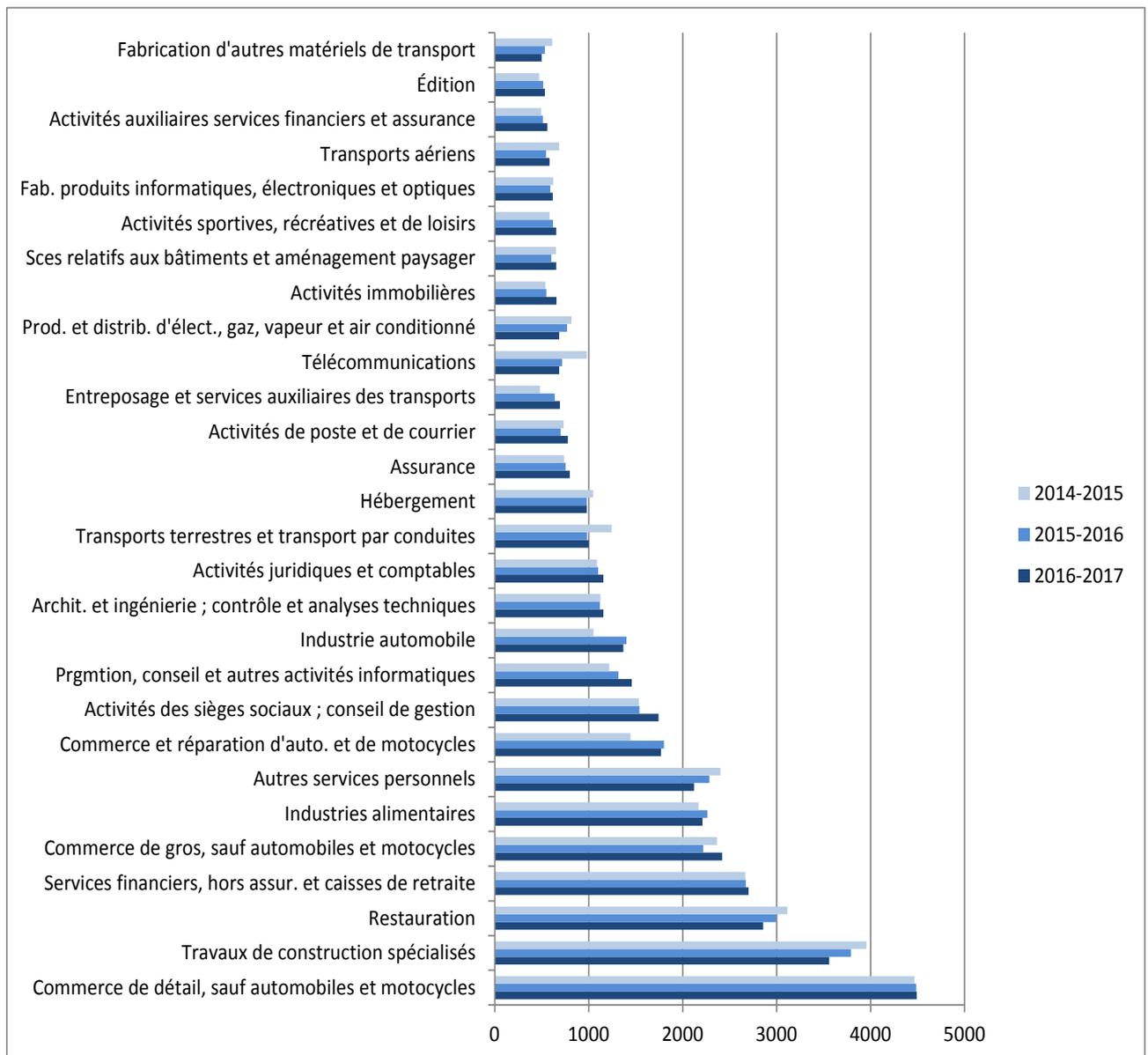
La répartition des recrutements selon la taille de l'établissement évolue peu, les très petits établissements et ceux de plus de 250 salariés étant les plus représentés en termes de volume. Le nombre de recrutement dans les établissements de moins de 10 salariés se stabilise après la hausse constatée en 2015/2016.

Depuis le début de la campagne 2016/2017, 24 537 établissements ont recruté 1 ou plusieurs apprentis, un volume comparable à celui de la campagne précédente à la même époque.

Les 10 premiers secteurs représentent 53 % des contrats d'apprentissage.

L'industrie automobile, après avoir augmenté ses recrutements entre 2013/2014 et 2015/2016, a stoppé cette progression. Les secteurs de la finance, des assurances, les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion conservent leur dynamisme (+6 % en 3 ans), de même que les activités informatiques alors que le secteur des télécommunications poursuit sa baisse de recrutements.

Nombre de contrats d'apprentissage conclus par secteur (NAF A88) les plus utilisateurs



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Champs : contrats d'apprentissage du secteur privé, hors contrats conclus suite à la rupture d'un précédent contrat.

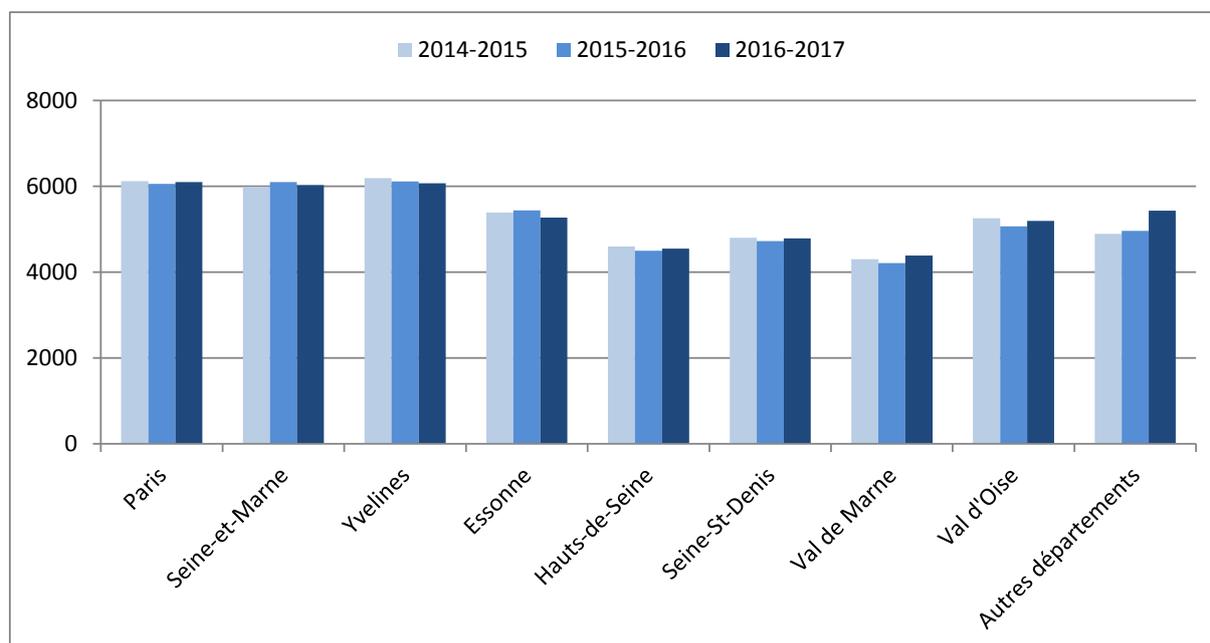
Les apprentis

48 % des apprentis sont entre 18 et 21 ans au début de leur contrat. Les apprentis mineurs représentent 17 % des embauches. Les jeunes hommes restent majoritaires à 56 %.

Les jeunes venant des départements hors Ile-de-France sont de plus en plus nombreux : plus de 11 % des apprentis recrutés sur le début de campagne 2016/2017 ont leur domicile dans d'autres régions.

Au sein de l'Ile-de-France, le nombre d'apprentis résidant en Essonne diminue (-2,2 % en 3 ans). Le Val-de-Marne reste le département où le nombre d'apprentis est le moins élevé malgré une progression sur ce début de campagne (+1,9 %).

Nombre de contrats d'apprentissage conclus par département de résidence des apprentis

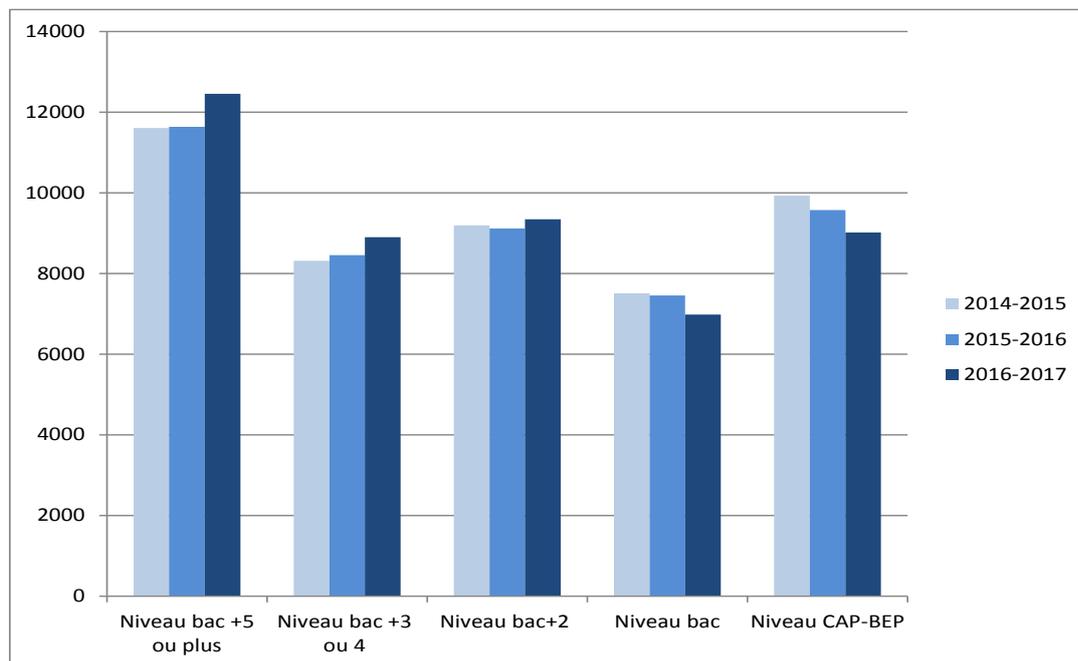


Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Champs : contrats d'apprentissage du secteur privé, hors contrats conclus suite à la rupture d'un précédent contrat.

Après une relative stabilité des recrutements par niveaux en 2015/2016, une nouvelle hausse est constatée sur les niveaux les plus élevés de qualification. Désormais, 64 % des apprentis recrutés préparent un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+2 et au-delà). Les apprentis de niveau baccalauréat ou CAP sont à l'inverse de moins en moins nombreux.

Nombre de contrats d'apprentissage conclus selon le niveau de diplôme préparé par les apprentis



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Champs : contrats d'apprentissage du secteur privé, hors contrats conclus suite à la rupture d'un précédent contrat.

Les diplômes les plus préparés (regroupés par niveau de formation) sont les suivants :

- CAP cuisine, CAP coiffure, CAP pâtisserie
- Baccalauréat professionnel de commerce, brevet professionnel de préparateur en pharmacie et baccalauréat professionnel de cuisine
- BTS management des unités commerciales et BTS négociation et relation client
- Diplôme de comptabilité-gestion et de responsable de développement commercial
- Diplôme supérieur de comptabilité et gestion, et diplôme de masters d'école de commerce

On observe donc une stagnation de l'apprentissage en Ile-de-France avec toutefois une hausse du nombre de contrats concernant les plus hauts niveaux de qualifications. L'aide TPE jeunes apprentis, en vigueur pour les contrats conclus après le 01^{er} juin 2015, ne semble pas avoir eu d'effets sur le nombre de recrutements de jeunes mineurs au sein des établissements de moins de 11 salariés. On constate également que l'attractivité de l'Ile-de-France reste forte, avec de plus en plus d'apprentis provenant d'autres régions.

L'ensemble de ces observations devra être précisé lors du bilan définitif de la campagne.